



## CHARTRE MEMBRES UNITEAM CYCLING

### **\*\*Article 1 : Respect et Esprit d'Équipe - UniTeam Cycling\*\***

Les adhérents s'engagent à respecter l'ensemble des membres du club, les bénévoles, ainsi que les règles établies par le club. Un esprit d'entraide, de solidarité et de fair-play doit prévaloir lors de toutes les activités et sorties organisées et bien sûr en compétition.

### **\*\*Article 2 : Sécurité et Responsabilité\*\***

Chaque adhérent est responsable de sa propre sécurité et s'engage à respecter le code de la route, à porter un casque, et à maintenir son matériel en bon état. En cas d'incident, il est tenu de prévenir immédiatement les autres membres du groupe et de porter assistance si nécessaire.

### **\*\*Article 3 : Participation Active\*\***

Les adhérents sont encouragés à participer aux sorties, stages ou compétitions proposés, à s'impliquer dans la vie du club afin de renforcer la dynamique collective caractérisant UniTeam Cycling (tenues, licences, communication, stage, partenaires...). Ils se doivent de participer activement à l'organisation des événements (Urban VTT et cyclo-cross), aux réunions les concernant (AG notamment). Cette participation sera récompensée.

### **\*\*Article 4 : Protection de l'Environnement\*\***

Les adhérents s'engagent à respecter l'environnement lors de leurs sorties. Ils doivent veiller à ne laisser aucun déchet sur leur passage et à adopter une conduite respectueuse des lieux traversés.

### **\*\*Article 5 : Communication et Convivialité\*\***

Les adhérents doivent favoriser une communication ouverte et respectueuse au sein du club et en dehors (réseaux sociaux, attitude en course et à l'entraînement). Ils sont encouragés à partager leurs résultats, leurs expériences et à contribuer à l'ambiance conviviale lors des sorties et événements.

### **\*\*Article 6 : Respect des Engagements\*\***

Chaque adhérent s'engage à respecter les engagements pris envers le club (charte et règlement intérieur), ses membres et ses partenaires, qu'il s'agisse de la participation aux sorties, du paiement des cotisations, ou de l'accomplissement des tâches bénévoles... Un manquement répété à ces engagements pourra entraîner des sanctions décidées par le bureau du club.

#### **VOS RESPONSABLES :**

Président : Laurent BEGARD

Secrétaire Jean Luc JOLY

Trésorière Anne Caroline BEGARD

Responsables URBAN VTT & CYCLOCROSS Jean Marc BEGARD / Charly MARCZOCH

Responsable cohésion - convivialité - stage Mathieu BERTHET

Responsable FFC (inscriptions et licences) Sébastien BLONDEL

Responsable FSGT (inscriptions et licences) Jean Luc JOLY

Responsable équipements Laurent BEGARD

Responsables relations partenaires Jean Luc JOLY - Laurent BEGARD